
« LA CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN EUROPE ».

Mercredi 27 septembre 2017
Parlement européen, Intergroupe

INTERVENANTS

- **Megan RICHARDS**, Commission européenne, Directrice de la politique énergétique.
- **Sven GIEGOLD**, MEP (GREENS/EFA, DE), Co-Président de l'intergroupe économie sociale.
- **Dirk VASINTJAN**, Président de RESCOOP, Fédération européenne des coopératives d'énergie renouvelable.
- **Michal LEN**, Directeur de RREUSE.
- **Daniel SORROSAL VILLAR**, Policy and Advocacy Manager, FEBEA (Fédération Européenne de Finances et Banques Ethiques et Alternatives)

OBJET DE LA CONFÉRENCE

Cette conférence était organisée par l'Intergroupe « Économie Sociale » du Parlement européen, qui est un forum informel sur des sujets liés à l'économie sociale pour une Europe plus solidaire et compétitive.

Megan RICHARDS est revenue sur le rôle du paquet énergie propre¹ proposé en novembre 2016 par la Commission européenne. Ce paquet souhaite donner la priorité à l'efficacité énergétique et offrir des conditions équitables aux consommateurs. Il s'inscrit dans la stratégie de l'Union de l'énergie, qui est une des 10 priorités de la Commission. De plus, il s'agit également de s'occuper de la transition des régions minières et productrices de charbon vers une production d'énergie plus propre.

La transition vers une énergie propre fait partie des objectifs de la Commission européenne, permettant à l'Union de prendre, à terme, la tête de la transition énergétique et de tenir ses engagements en matière d'action pour le climat.

¹ Pour plus d'informations voir : SCHULLER Marie, La nouvelle politique énergétique de l'UE et ses enjeux, Note d'Analyse POUR LA SOLIDARITÉ, février 2017 : <http://bit.ly/2kg8O5A>

Il est également primordial de soutenir les régions en transition, notamment les régions minières, et d'aider les employés de ces filières à se réorienter.

Afin d'aider ces régions, la Commission européenne a mis en place des partenariats en donnant un accès à des fonds d'aides déjà existants et en encourageant le partage des bonnes pratiques européennes.

La Commission a également engagé des discussions avec les différents États membres pour définir la meilleure manière d'utiliser les aides financières et les programmes existants. Afin de s'assurer de la réussite de cette transition, une plateforme sera prochainement mise en place afin de rassembler l'ensemble des structures engagées dans la transition et de faciliter leur financement.

L'un des autres objectifs du paquet énergie de la Commission européenne est de lutter contre la pauvreté énergétique, qui est un problème majeur dans toute l'UE, à cause notamment des bas revenus et du faible niveau d'efficacité énergétique de certains logements. Ainsi, il est nécessaire que les citoyens européens puissent avoir un meilleur choix en matière d'approvisionnement énergétique et que les pays membres garantissent une plus grande transparence sur la régulation de ce secteur. Le paquet se compose également de plusieurs mesures visant à protéger les consommateurs les plus vulnérables.

Dirk VASINTJAN, Président de RESCOOP a présenté les coopératives d'énergies renouvelables, qui sont selon cette structure, un moyen de responsabiliser les citoyens et de mobiliser l'économie locale, en soutenant les initiatives de communautés énergétiques.

Cette structure se définit comme un groupe ouvert de citoyens, qui coopère démocratiquement sur l'efficacité énergétique et qui rassemble différentes entités en Europe. C'est une organisation sans but lucratif qui cherche à créer de la valeur pour toute la communauté européenne. Les membres de RESCOOP sont volontaires et chacun possède une voix. L'ensemble des collectivités et communautés sont regroupées sous forme de carte sur le site de l'organisation. M. VASINTJAN estime que la consommation énergétique est un bien commun et que la propriété des installations énergétiques devrait revenir aux acteurs locaux, pour le profit des acteurs locaux. La transition vers une démocratie énergétique ne serait donc possible qu'à travers la transition vers les énergies renouvelables.

Michal LEN a présenté RREUSE et le rôle des entreprises sociales dans l'économie circulaire². RREUSE est un réseau international représentant des réseaux nationaux et régionaux d'entreprises sociales qui interviennent dans les métiers du réemploi, de la réparation et du recyclage. RREUSE participe de manière proactive à l'évolution des réglementations environnementales de l'UE pour créer les meilleures conditions légales pour promouvoir les activités de prévention des déchets.

² Cahier, Vers une économie circulaire en Europe, POUR LA SOLIDARITÉ, 2017, N°37 : <http://bit.ly/2gYbt1A>

Dans ce but, RREUSE suit la Commission dans le domaine de l'économie circulaire afin de s'assurer que les politiques qui sont mises en place permettent aux industries de se développer. Lorsqu'une politique est créée et appliquée au niveau européen, il est nécessaire de prendre en compte la diversité d'activités de ces acteurs.

Le secteur du réemploi et du recyclage est créateur d'emplois : dans le domaine de l'électronique on peut, par exemple, créer 5 fois plus d'emplois en réparant qu'en construisant de nouveaux équipements.

Dans le secteur mobilier, il peut exister des partenariats intéressants entre des entreprises sociales et privées, c'est notamment le cas au Royaume-Uni puisque par exemple chaque magasin IKEA a un partenariat avec une entreprise qui se charge de la reprise des anciens meubles. Lors de l'achat de nouveaux meubles, les anciens peuvent être donnés à cette entreprise qui va les réparer et les réemployer. RREUSE souhaite qu'au niveau européen les politiques encouragent les partenariats de ce type et que les produits nouvellement créés soient plus durables et réparables.

Au niveau des politiques européennes, RREUSE examine également les changements faits concernant la législation européenne sur le gaspillage, qui pourraient avoir un fort impact dans ce secteur.

Daniel SORROSAL VILLAR de FEBEA (Fédération Européenne de Finances et Banques Ethiques et Alternatives) a insisté sur le fait que la transition était un défi immense, mais qui générerait de nombreuses opportunités. Suite aux différentes alertes qui ont été formulées sur l'état de la planète, l'écologie est devenue un sujet clé et de plus en plus de pratiques durables se sont mises en place.

Ainsi, les banques qui financent l'économie sociale ont un rôle important à jouer et doivent lutter contre le changement climatique grâce au financement de projets dans le domaine de l'économie circulaire, comme par exemple avec la permaculture, l'éco-tourisme et la construction de logements et d'infrastructures durables.

Il y a un besoin de législation et de mesures plus coercitives visant à pousser les gens à penser autrement. Les différents secteurs de l'économie sociale doivent travailler ensemble.

Sven GIEGOLD, co-président de l'intergroupe en économie sociale est revenu sur le positionnement du Conseil européen qui encourage l'Europe à faire plus en matière écologique. La Commission a répondu, mais en manquant d'ambition selon lui. Ainsi, il faudrait que la Commission s'engage à mettre sur la table de réelles propositions pour répondre au Conseil.

Utiliser les ressources naturelles peut donner des opportunités mais cela a également un coût. Ainsi, l'un des principaux freins au développement des énergies renouvelables est l'opposition et la réticence des citoyens de voir certaines infrastructures se mettre en place à côté de chez eux. En Allemagne, au Royaume-Uni ou dans d'autres pays, il est difficile de voir des éoliennes se construire

car les citoyens y sont opposés. La différence pourrait venir de la mise en place d'une démocratie énergétique : les bénéfices des infrastructures renouvelables n'iraient pas aux investisseurs privés mais aux citoyens et aux coopératives énergétiques. Démocratiser l'énergie est important pour l'économie sociale.